NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500088 - Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500088

1.3 Appellation du site

Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

16/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 21/01/2021
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 16/08/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046432395

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,15639°

Latitude : 49,36861°

2.2 Superficie totale

32974 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

14%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	76 %
14	Calvados	10 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50004	AIREL
50016	APPEVILLE
50021	AUDOUVILLE-LA-HUBERT
50022	AUMEVILLE-LESTRE
50023	AUVERS
50024	AUXAIS
50036	BAUPTE
14063	BERNESQ
50052	BEUZEVILLE-LA-BASTILLE
50059	BLOSVILLE
50064	BONNEVILLE
50070	BOUTTEVILLE
14107	BRICQUEVILLE
14124	CAMBE
14132	CANCHY

50099	CARENTAN LES MARAIS
50105	CATTEVILLE
50106	CAVIGNY
14168	COLOMBIERES
50150	CRASVILLE
50156	CROSVILLE-SUR-DOUVE
50166	DOVILLE
50169	ECAUSSEVILLE
50177	ETIENVILLE
50181	FEUGERES
50190	FONTENAY-SUR-MER
14281	FORMIGNY LA BATAILLE
50194	FRESVILLE
14298	GEFOSSE-FONTENAY
50208	GONFREVILLE
50210	GORGES
50216	GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
14312	GRANDCAMP-MAISY
50227	HAM
50241	HEMEVEZ
14342	ISIGNY-SUR-MER
50268	LESTRE
50269	LIESVILLE-SUR-DOUVE
14367	LISON
14378	LONGUEVILLE
50289	MARCHESIEUX
50292	MARIGNY-LE-LOZON
50298	MEAUTIS
50310	MESNIL-EURY
14439	MONFREVILLE
50273	MONTSENELLE
50356	MOON-SUR-ELLE
50368	NAY
50373	NEUVILLE-AU-PLAIN
50387	ORGLANDES

14480	OSMANVILLE
50394	PERIERS
50400	PICAUVILLE
50405	PLESSIS-LASTELLE
50409	PONT-HEBERT
50421	QUINEVILLE
50422	RAIDS
50426	RAUVILLE-LA-PLACE
50431	REMILLY LES MARAIS
14547	RUBERCY
50445	SAINT-ANDRE-DE-BOHON
50509	SAINTE-MARIE-DU-MONT
50523	SAINTE-MERE-EGLISE
50468	SAINT-FROMOND
50479	SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE
14586	SAINT-GERMAIN-DU-PERT
50482	SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES
50488	SAINT-JEAN-DE-DAYE
50507	SAINT-MARCOUF
50510	SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
50517	SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE
50528	SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT
50548	SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT
50551	SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
50552	SAINT-SEBASTIEN-DE-RAIDS
50571	SEBEVILLE
50564	TERRE-ET-MARAIS
14711	TREVIERES
50606	TRIBEHOU
50609	TURQUEVILLE
50610	URVILLE
50617	VARENGUEBEC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (14%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		1081,55 *(3,28 %)*		G	A	C	A	A
1130 *Estuaires*		13,19 *(3,98 %)*		G	A	C	C	A
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		1182 *(3,58 %)*		G	A	C	B	A
1170 *Récifs*		419 *(1,27 %)*		G	B	C	A	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		84 *(0,25 %)*		G	A	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		83 *(0,25 %)*		G	A	C	A	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		292,7 *(0,89 %)*		G	A	C	B	B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		0,2 *(0 %)*		G	C	C	C	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		3,3 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		39,57 *(0,12 %)*		G	A	C	C	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	3,3 *(0,14 %)*		P	A	C	B	B
2190 *Dépressions humides intradunaires*		1,3 *(0 %)*		G	C	C	B	B
3110		52,76		P	B	C	A	A

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)		*(0,16 %)*						
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		1 *(0 %)*		G	A	C	B	B
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		9,89 *(0,03 %)*		G	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		98,92 *(0,3 %)*		G	A	C	A	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,6 *(0 %)*		G	C	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		3,3 *(0,01 %)*		G	C	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		2321,37 *(7,04 %)*		G	A	B	A	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		138,49 *(0,42 %)*		G	A	C	C	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		738,62 *(2,24 %)*		G	B	C	A	A
7110 *Tourbières hautes actives*	X	16,49 *(0,05 %)*		G	C	C	A	A
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		3,3 *(0,01 %)*		G	B	C	A	A
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	39,57 *(0,12 %)*		G	A	C	A	A
7230 *Tourbières basses alcalines*		537,48 *(1,63 %)*		G	A	B	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	2	2	localities	P	G	C	B	A	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	G	C	A	C	A
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	C	B	C	A
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	M	C	C	C	B
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	P	P	C	C	C	C
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	M	C	C	C	A
F	1103	*Alosa fallax*	r			i	P	P	D			
F	1106	*Salmo salar*	r			i	P	G	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	M	C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	1	10	i	V	G	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	1	2	colonies	R	M	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	3	i	P	G	C	B	A	B
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	5	15	i	R	G	B	B	C	A
M	1365	*Phoca vitulina*	p	150	200	i	P	G	A	A	C	A
P	1831	*Luronium natans*	p	21	21	localities	P	G	B	A	C	A
I	4056	*Anisus vorticulus*	p	14	14	localities	R	G	C	B	A	B

I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	50	80	p				X		X	
I		*Hirudo medicinalis*			i	P		X			X	
M		*Neomys fodiens*			i	P			X		X	
P		*Alopecurus bulbosus*			i	P						X
P		*Atriplex littoralis*			i	P						X
P		*Calamagrostis canescens*			i	P						X
P		*Ceratophyllum submersum*			i	P						X
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Deschampsia setacea*			i	P						X
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera longifolia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X

P		*Eleocharis quinqueflora*			i	P						X
P		*Hippuris vulgaris*			i	P						X
P		*Lathyrus palustris*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Myrica gale*			i	P						X
P		*Pedicularis palustris*			i	P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Potamogeton coloratus*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Ruppia maritima*			i	P						X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	P	X		X		X	
P		*Utricularia australis*			i	P						X
P		*Utricularia minor*			i	P						X
P		*Zostera marina*			i	P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	7 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	90 %

Autres caractéristiques du site

Sur les départements de la Manche et du Calvados, les basses vallées du Cotentin et du Bessin et la baie des Veys occupent une immense dépression située à la charnière du Cotentin armoricain et de la limite occidentale du bassin Parisien. Il constitue un vaste éco-complexe de haute valeur paysagère et culturelle dont les différentes unités écologiques complémentaires (marais intérieurs et arrière-littoraux, dunes, grèves et vases salées) fonctionnent en étroite relation.

Exutoire marin de la totalité des marais du Cotentin et du Bessin, la baie des Veys constitue une large échancrure s'ouvrant sur la mer. L'affrontement des eaux douces et marines et les puissants phénomènes hydro-sédimentaires dynamiques sont à l'origine de la forte productivité biologique de la baie : herbus présentant les successions typiques des communautés de plantes adaptées aux milieux salés, importants gisements de coquillages, nourriceries pour les juvéniles de nombreuses espèces de poissons
Ce système très productif, tributaire de la bonne qualité des eaux tant continentales que marines, contribue fortement à la richesse économique de la baie (conchyliculture, pêche
).

Articulés sur les basses vallées de la Douve, de la Taute, de la Vire et de l'Aure, les marais intérieurs sont constitués d'un écheveau dense de petites rivières, canaux et fossés irriguant le paysage de vallées larges, planes et ramifiées. L'hiver, des milliers d'hectares de zones humides, dont le tiers est concerné par des dépôts tourbeux datant de l'ère quaternaire, sont régulièrement "blanchis" par les eaux, accentuant ainsi le contraste entre le "bas-pays" d'une part et le "haut-pays" constitué de bocage et de lande d'autre part. C'est seulement au cours du XVIIIème siècle que l'homme réussit à valoriser ce vaste marécage par la construction de multiples ouvrages. Aujourd'hui, l'activité agricole extensive traditionnelle de fauche et de pâture permet encore le maintien de ces vastes prairies humides plus ou moins tourbeuses, à l'origine d'une concentration exceptionnelle, au fil des saisons, de communautés animales et végétales rares et originales.

Dans la continuité de ces marais intérieurs, les zones humides de la côte est du Cotentin revêtent un caractère particulier. Bordées par un cordon dunaire, auquel appartiennent notamment les dunes d'Utah Beach, elles correspondent à l'un des plus importants marais arrière-littoraux de la région.

Vulnérabilité
: Diversité écologique des zones humides tributaire du maintien du niveau des eaux et d'une agriculture extensive durable.

4.2 Qualité et importance

- La baie des Veys et les marais du Cotentin constituent un site d'importance internationale abritant régulièrement plus de 20.000 oiseaux d'eau.

- Motivation pour la liste des autres espèces importantes de flore (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional.

La baie des Veys, incluse dans ce SIC, abrite une population résidente de phoque veau-marin (Phoca vitulina).

L'habitat "bancs de Zostera", visé par la convention OSPAR, est présent sur ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	A04	Pâturage		I
M	D01.05	Pont, viaduc		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A05.01	Elevage		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	65 %
Etablissement public	0,01 %
Domaine privé communal	19 %
Domaine départemental	0,01 %
Domaine public maritime	14 %

4.5 Documentation

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE NORMANDIE, 1996 - Etude sur les sites forestiers susceptibles d'être retenus dans le réseau Natura 2000. DIREN Basse-Normandie.

PROVOST M., 1982 - Etude des marais de l'ishme du Cotentin : flore et végétation. DRAE, CREPAN, 32 p.

ROCAMORA G., 1994 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. LPO, Ministère de l'Environnement, 339 p.

ELDER J.F., 1995 - Plan de gestion 1995-2000 de la réserve Naturelle de Beauguillot (Manche) + annexes. Min. de l'environnement-DNP/DIREN Basse-Normandie/Fondation Beauguillot.

ELDER J.F., DEBOUT G., SCHRICKE V. & TERISSE J., novembre 1992 - Réserve Naturelle de Beauguillot. Rapport d'activités. Min. de l'Environnement-DNP/ONC/GONm/LPO/FDC 50.

ELDER J.F., octobre 1997 - Réserve Naturelle de Beauguillot. Bilan d'activités 1997. Fondation de Beauguillot/LPO/ONC/Min. de l'Environnement-DNP/RN de Beauguillot.

G.M.N., 1992 - Les mammifères sauvages de la Réserve Naturelle de Beauguillot, Inventaire - aspects qualitatifs. Ministère de l'Environnement/DIREN Basse-Normandie/Réserve Naturelle de Beauguillot.

GMN, octobre 1992 - Les mammifères sauvages de la réserve naturelle de Beauguillot (Manche). Inventaire et aspects qualitatifs. Min. de l'Env. DIREN BN. Réserve naturelle de Beauguillot. GMN.

GUILLOUD J.F., SYLVANT B., 1976 - La baie des Veys. C.N.E.X.O.. Ministère de la Qualité de la Vie. Direction de la Protection de la Nature.

HIGNARD C. & ELDER J.F., decembre 2001 - Suivi 2001 de la population de Phoques veaux-marins (Phoca vitulina) en baie des Veys (Manche). Elements pour le développement d'activités de découverte. RN du domaine de Beauguillot/DIREN Basse-Normandie/Région

SYLVAND B., 1995 - La baie des Veys (littoral occidental de la baie de Seine, Manche). 1972/1993. Structure et évolution [...] estuarienne. Thèse de Doctorat.

PNR MCB, 2001-2007, "Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys. Document d'objectifs Directive Habitats. DIREN Basse-Normandie. 85 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
13	Terrain acquis par un département	1 %
36	Réserve naturelle nationale	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	3 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	1 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	UTAH BEACH	*	0%
11	LES VEYS	+	1%
36	Marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie	*	1%
36	Domaine de Beauguillot	+	2%
38	Marais de Sangsurière; seuil du fil du Gorget	*	1%
38	MARAIS DE LADRIENNERIE	*	0%
80	Marais du Cotentin et du Bessin		%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Marais du Cotentin et du Bessin, Baie des Veys	-	93%
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	DOMAINE DE BEAUGUILLOT	+	2%

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
Les secteurs littoraux du site constituent des "espaces remarquables du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Adresse : Maison du Parc, 3 village Ponts d#Ouve, Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.donnees.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2500088DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

- Programme LIFE 1995 permettant des aménagements écologiques.
- Opérations locales pour la gestion des basses-vallées et la reconstitution de l'ancien bocage à ormes.
- Crédits du Fond de Gestion de l'Espace Rural pour l'entretien des petits fossés des zones humides.
- Les réserves naturelles et de chasse ainsi que certains terrains du Conservatoire du Littoral bénéficient de plans de gestion validés ou en cours d'élaboration.

Références :

ELDER J.F. - Plan de gestion 1995 - 2000. Réserve Naturelle de Beauguillot (Manche). Fondation de Beauguillot, 54 p. et annexes.

ELDER J.F., TERRISSE J., 1997 - Plan de gestion 1997 - 2001. Polders de la Pointe de Brévands (Manche). Fondation de Beauguillot, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages lacustres, 32 p. et annexes.

ZAMBETTAKIS C. et al., 1997 - Réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie. Plan de gestion 1997 - 2002. Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Réserves naturelles de France, Ministère de l'Environnement, 72 p. et annexes.